



L'identification et l'enrôlement des électeurs en marche!

Article en page 2



A lire également dans ce numéro:

- **Prolongation de la Transition: Trois questions au Président de la CEI** page 4
- **La CEI installe ses bureaux à Beni et Butembo** page 5
- **Katanga: Enseigner le processus électoral par la technique de l'image** page 7



L'identification et l'enrôlement des électeurs en marche!

La Commission Electorale Indépendante (CEI) a procédé, du 27 avril au 2 mai 2005, au lancement officiel des tests de validation du matériel destiné à l'identification et à l'enrôlement des électeurs ou kits d'enregistrement des électeurs.

Ces kits d'enregistrement ont été proposés par trois fournisseurs présélectionnés par la CEI, à savoir une société sud-africaine, une société française et une autre belge. Les principaux délégués de ces entreprises, ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, William Lacy Swing, étaient présents à la cérémonie du démarrage.

" Le test du matériel électoral de ce jour constitue un témoignage éloquent sur le caractère irréversible du processus électoral en RDC ", a souligné le président de la CEI, l'abbé Apollinaire Malu Malu. Pour lui, l'exercice d'application qui s'est déroulé sur trois sites universitaires de Kinshasa et dans la localité de Ngeba dans la province du Bas-Congo, sert de "lampe témoin" au peuple congolais pour se faire une idée exacte sur l'état d'avancement du processus électoral.

Le test de validation du matériel électoral constitue une étape importante en prévision de l'organisation des opérations d'identification et d'enrôlement des électeurs au mois de juin 2005 par la CEI, avant la tenue d'élections libres, démocratiques et transparentes en République Démocratique du Congo.

Pour éviter toute concurrence déloyale et offrir les mêmes chances à tous les fournisseurs, la CEI a obligé les différents soumissionnaires de déployer leurs matériels sur tous les sites retenus. La finalité de ce test de validation est la vérification de conformité du matériel électoral (micro-ordinateurs, caméras, scanners, imprimantes lasers, batteries etc), afin de permettre à la CEI de commander l'ensemble du matériel requis, soit au total **9000 kits**, devant être repartis *sur l'ensemble du territoire national*.

Le déroulement du test

Après la cérémonie de présentation des kits par les représentants de chaque société soumissionnaire, chaque fournisseur a procédé à la sélection des candidats devant faire partie de différents centres retenus pour accueillir les opérations. Une fois sélectionnés, ces derniers ont directement été soumis à une formation conséquente. Celle-ci portait entre autres sur l'identification des électeurs, le rôle des opérateurs de saisie, la manipulation du kit composé d'un ordinateur et d'une caméra photo, la livraison de la carte d'électeurs, sa plastification etc. Pour témoigner de la fiabilité et de la régularité des opérations, la CEI avait prévu



Le test de validité permet de s'assurer de la conformité du matériel commandé (Photo Abdou Ado)



Un site d'enregistrement pris d'assaut par la population de Ngeba (photo Christophe Boulierac)

la présence des observateurs issus des partis politiques et des associations de la société civile.

Le mercredi 27 avril, dès 8 heures déjà, tout était fin prêt dans les différents centres d'enregistrement mis en place pour la circonstance. Dans chaque site, la CEI avait installé trois centres dirigés chacun par un personnel d'appoint de 4 personnes parmi lesquelles, un président du centre, deux préposés à l'identification, un opérateur de saisie. Dès 8 h00, les candidats électeurs avaient pris d'assaut les bureaux. Rangés en file indienne, ils étaient reçus par groupe de 4.

Suite page 3



L'identification et l'enrôlement des électeurs en marche!

suite de la page 2

De chacun d'entre eux, le préposé à l'identification exigeait une pièce d'identité devant attester sa nationalité. Les renseignements recueillis portaient entre autres sur le nom, le prénom, le lieu et la date de naissance, le sexe, la chefferie d'origine, le territoire d'origine, la province d'origine ainsi que l'adresse physique ou la résidence.

Sur la base de la fiche d'identification établie, l'opérateur devait enregistrer les données avant de prendre les empreintes digitales et la photo de l'électeur à l'aide d'une caméra digitale. A son tour, l'opérateur de saisie produit une carte d'électeur qui sera remise ensuite au président du centre pour le contrôle de conformité. Une fois l'authenticité du document établie, un brevet de participation était délivré au candidat électeur à cette étape.

Pour terminer, l'électeur devait se présenter devant le dernier préposé à l'identification qui devait procéder à la plastification de la carte avant de la renvoyer au président du centre pour conservation. La pratique était presque identique dans tous les centres où le personnel s'exerçait à la tâche avec la même détermination.



Concernant la procédure à suivre, l'abbé Malu Malu a indiqué que son institution avait déjà déclenché le mécanisme de saisine du Parlement sur l'éventuelle prolongation de la transition : *"Cette procédure est déjà entamée à travers une concertation entre la CEI et les deux chambres du Parlement pour voir quelle sera la méthodologie du travail. Il reste à finaliser le dossier avec le Parlement"*. De ce fait, l'abbé Malu Malu s'est inscrit en faux contre les différentes réactions autour de l'arrêt de la transition le 30 juin 2005. Pour lui, *"il faut capitaliser des avancées réalisées à ce jour au lieu de se focaliser sur la question liée à la date"*.

Le Président de la CEI a, en outre, évoqué des difficultés, notamment d'ordre juridique qui justifient le retard pris dans la mise en place du processus électoral. *"Sans la loi électorale, la CEI n'est pas en mesure d'organiser les élections. Il en est de même de la loi référendaire et de la Constitution dans le cadre de l'organisation du référendum constitutionnel. L'avant-projet de Constitution étant encore en examen au niveau de la commission politique, administrative et juridique, la CEI se trouve encore bloqué pour mettre au point un calendrier électoral"*.

Fabrice Badibanga

Démarrage du recensement proproment dit en juin 2005

La Commission électorale indépendante (CEI) compte organiser le recensement des électeurs au mois de juin prochain, en perspective de la tenue d'élections générales en République Démocratique du Congo. Elle se donne trois mois pour clôturer les opérations d'enrôlement. C'est ce qu'a annoncé le Président de la CEI, l'Abbé Malu Malu, au cours d'une conférence de presse tenue le vendredi 15 avril au siège de son institution.

Prolongation de la transition

En réponse à une question relative à la date du 30 juin 2005 prévue pour la fin de la Transition, le Président de la CEI a fait remarquer qu'il *"n'existe pas de dualité entre le délai constitutionnel de la CEI et le délai constitutionnel évoqué dans certaines officines politiques"*. Pour lui, le seul délai constitutionnel est celui défini par l'article 196 de la Constitution fixant la transition à 24 mois, avec possibilité d'une prolongation de 12 mois.



"Il faut avoir des élections bien préparées, qu'elles soient transparentes et capables de générer des conditions stables. Et dans un pays qui a connu des années de guerres civiles et avant cela, des années de pouvoirs sans véritable alternance, il est évident que l'organisation des élections dans un immense pays comme la RDC déclenche beaucoup d'impatience...Mais ce qui est essentiel aujourd'hui, c'est de s'engager le plus rapidement possible dans la préparation matérielle des élections pour qu'elles ne soient pas retardées au point de nous écarter de cette perspective de notre horizon commun".

Jean-Marie Guéhenno, chef du Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU



Activités de la Commission Electorale Indépendante

Prolongation de la Transition: Trois questions au Président de la CEI



Le Président de la Commission Electorale Indépendante a déposé le 28 avril 2005 au Parlement, une requête demandant la prolongation de la Transition en RDC, en raison d'obstacles "juridiques et logistiques" qui restent à franchir avant la tenue des élections. L'abbé Appolinaire Malu Malu donne ici les contours de cette requête.

Question: *Comment avez-vous justifié cette demande de prolongation dans le rapport rendu au Parlement?*

Réponse: Nous avons demandé une prolongation, qui sera de six mois conformément aux dispositions de la Constitution actuelle. Notre requête ne peut se fonder que sur les éléments que nous avons déjà en notre possession, c'est-à-dire la loi sur l'enregistrement des électeurs. Cette opération d'enregistrement va démarrer à Kinshasa à la mi-juin et va durer au moins trois mois, ce qui nous place déjà au delà de la date du 30 juin 2005, initialement fixée pour la tenue d'élections générales. Nous avons aussi souligné le temps nécessaire à la sensibilisation dans un pays qui n'a pas de culture électorale. Même la génération qui a connu les dernières élections libres il y a 40 ans ne se rend pas compte de l'ampleur de la tâche: organiser des élections pluralistes dans un pays qui compte 247 partis politiques présente des défis qu'elle n'a pas connus à l'époque du parti unique. Nous sommes par ailleurs soumis à une série de contraintes juridiques et logistiques.

Quelles sont ces contraintes?

Il y a d'abord le retard pris dans l'élaboration des lois, référendaires et électorales. La Constitution n'est pas encore adoptée et elle seule permettra d'élaborer ces textes. Nous serons ensuite contraints par les dispositions de ces lois. Le calendrier électoral ne sera pas le même selon qu'on adopte un mode de scrutin à un ou deux tours, si on a ou pas la possibilité de grouper les scrutins. Les contraintes sont aussi énormes dans un pays où les infrastructures routières sont inexistantes ou délabrées, et où les travaux de réhabilitation des locaux abritant les bureaux de la CEI peuvent nécessiter plusieurs semaines. Il y a aussi l'insécurité dans certaines régions qui peut retarder certaines opérations. Si la situation est maîtrisable, nous attendrons, sinon, nous organiserons plus tard des élections partielles, car on ne peut pas ajourner toutes les élections pour un problème à un endroit.

Est-ce vous ne craignez pas qu'un report des élections, très attendues par la population, n'entraîne des réactions violentes de la rue?

C'est là toute la responsabilité des politiques. La transition a déjà trop duré et c'est un terrain fertile pour les politiciens qui ne votent pas les lois, ceux qui attisent le feu et ceux qui entretiennent la misère. La population nourrit une espérance folle dans les élections, ce qui nous met nous-mêmes sous pression à la CEI. Cette attente est démesurée et risque d'être déçue, parce que les élections ne régleront pas les crises de gouvernance, de souveraineté, les crises économique et sociale que traverse le pays. Toutes ces crises sont aujourd'hui occultées par la seule crise de légitimité. Il faut regagner la confiance de la population. Il faut travailler, aller plus vite dans le vote des lois et aller aux élections.

Extrait d'un entretien avec l'AFP

La CEI présente ses supports

La Commission électorale indépendante est déterminée à soigner son image de marque dans l'opinion à l'approche de la tenue des élections générales en République Démocratique du Congo. Pour ne pas rater le coche, Appolinaire Malu Malu a procédé le 26 avril dernier à la présentation d'une série de supports médiatiques réalisés par la CEI, avec le concours de l'ambassade de France en RDC.

Ces supports médiatiques sont des émissions radiophoniques réalisées et enregistrées sur des bandes cassettes et des CD à l'Institut Congolais de l'Audio-visuel (ICA). Ces émissions informent l'opinion entre autres sur le processus préélectoral, électoral et post-électoral que la CEI pilote. Au-delà, elles fixent l'opinion sur les activités et le rôle de la Commission pendant la transition. D'une manière générale, ces supports répondent aux questions suivantes : Que fait la CEI aujourd'hui ? Quelles sont les missions de la CEI ? Depuis quand la CEI est-elle active sur le terrain ? Pouvez-vous rassurer la population sur la sécurité des élections? etc.

Pour le président de la CEI, ces supports médiatiques vont permettre à son institution de réduire le déficit de communication constaté jusqu'à présent depuis la mise en place de cette institution. Par ailleurs, l'Abbé Malu Malu estime que l'inauguration de cette communication de proximité va permettre au peuple congolais de s'approprier l'organisation des élections démocratiques, libres et transparentes en RDC dans la mesure où ces émissions seront diffusées par toutes les chaînes de radio de la RDC.

Fabrice Badibanga



Echos des provinces

Nord-Kivu:

La CEI installe ses bureaux à Beni et Butembo

Après Goma, Rutshuru, Masisi, Walikale, et Kayna (sud Lubero), la CEI a installé le 13 avril 2005 son bureau de liaison de Beni. La cérémonie s'est déroulée dans la salle de réunion du Centre d'Accueil Protestant. Mme Marie Shematsi Baemi, présidente du Bureau de Représentation Provinciale du Nord Kivu à Goma, a présidé la cérémonie à laquelle assistait le Maire de la ville de Beni Mr. Sikakulya Musavuli Wakatimba Raphael entouré des Bamis (chefs traditionnels), ainsi que les autorités politiques et administratives de la ville et du territoire de Beni.

Le bureau de liaison de la Commission Electorale Indépendante qui vient d'être installé comprend huit membres dont une seule femme. Le rayon d'action de ce bureau de liaison couvre non seulement la ville de Beni avec ses plus de trois cent mille habitants mais aussi le territoire administratif du même nom avec ses milliers d'habitants.

"L'histoire devient réalité, le processus électoral est irréversible "

Dans son mot de bienvenue, le Maire de Beni a assuré la présidente provinciale de sa disponibilité avant d'exhorter ses administrés à apporter tout le soutien nécessaire au nouveau bureau afin qu'il puisse mener à bien ses activités.

La présidente provinciale de la CEI au Nord Kivu, Mme Shematsi, a quant à elle assuré la population de la réalité et de l'irréversibilité du processus électoral. *"L'histoire devient réalité et les élections arrivent à grands pas"*, dira-t-elle en substance. Après avoir reconnu le retard certain dans la préparation des élections, elle s'est félicitée du regain de momentum du processus électoral caractérisé par l'implication au niveau national de toutes les autorités dont l'appui s'avère nécessaire pour doter le pays d'institutions crédibles et légitimes. Elle a ainsi fait un clin d'oeil vers la Monuc qui, a-t-elle souligné, a permis de pousser le processus jusqu'ici dans le Nord Kivu, grâce à son support logistique indéfectible.

Le chef des travaux, Laurent Paluku Watembo qui chapeaute le nouveau bureau de la CEI à Beni a promis de ne ménager aucun effort pour que le processus électoral puisse aboutir.

Le bureau de liaison de Beni aura à coordonner les activités de 194 centres d'inscription, si on sait qu'il faut un bureau d'inscription pour trois mille habitants.

Enclavement et élections

Il faut souligner que beaucoup de gens dans l'assistance, ont exprimé leurs inquiétudes par rapport au climat d'insécurité qui prévaut encore dans certains endroits du territoire. C'est ainsi que le Mwami Roger Saa-Mbili, chef de la chefferie de Watalinga, a, non sans persuasion, présenté avec beaucoup de scepticisme le cas de sa collectivité où il doute fort que des

élections puissent se dérouler normalement. Non seulement le territoire est infesté des groupes armés ougandais qui en ont fait leur fief mais aussi et surtout le chef-lieu Kamango, à 70 kilomètres de Beni, coincé entre le flanc Est de la colosse montagne Rwenzori et la frontière ougandaise, reste désespérément enclavé : aucune route d'accès à partir de l'intérieur et pour y arriver, mieux vaut contourner par l'Ouganda, à moins de s'y faire larguer par les airs.

Par ailleurs, le 14 avril, la délégation de la CEI venue de Goma était à Butembo pour l'ouverture du bureau de liaison de cette ville dont dépend le bureau de Kayna. Il faut dire que le Nord Kivu aura, à terme, 5 bureaux de liaison qui sont Goma, Rutsuru, Walikale, Butembo et Beni. Les bureaux de liaison de Masisi et de Kayna étant en fait des relais des bureaux de Goma et de Butembo respectivement.



Une seule femme sur les 8 agents que compte le bureau de Beni

Controverse et représentativité féminine

Le bureau de Butembo, à l'instar des autres, compte huit membres, mais à la différence de celui de Beni, il est composée à 50% de femmes. Le contraste de la composition du bureau de Beni n'a pas tardé à susciter la controverse. C'est ainsi que la Commission de lutte contre les violences faites à la femme dénonce le fait qu'il n'y ait qu'une seule femme sur les 8 agents que compte le bureau de Beni. Ce qui, selon la présidente de la Commission, Maître Viviane Kitete, est une violation des dispositions nationales qui placent la barre au niveau des *" 30% de représentativité accordée à la femme. "* Elle demande donc *"la révision et la correction dans d'autres bureaux d'identification et d'enrôlement des électeurs,"* ceci afin que les femmes puissent se sentir impliquées et valorisées dans le cadre de ce processus électoral.

Mensah Léon Aluka



Echos des provinces

Equateur:

Enfin, de nouveaux locaux pour la CEI!

Un pas supplémentaire vient d'être franchi dans la préparation des prochaines élections en RD Congo : la coordination provinciale de la Commission Electorale Indépendante CEI/Equateur a désormais de nouveaux locaux, ainsi que des moyens de transport.

C'est dans le courant de la première semaine d'avril que le Bureau provincial de la CEI/Equateur a pris possession de ses nouvelles installations, après presque cinq mois passés à la MONUC/Mbandaka. Une situation qui n'a pas toujours permis à la population de faire la part des choses, entre *la CEI - organisatrice des élections au Congo, et la MONUC - chargée d'appuyer la CEI dans cette tâche*. Pour la population, CEI et MONUC n'en faisaient qu'un, la confusion était si tenace que les "Equatoriens" avaient du mal à admettre que la MONUC n'était pas l'organisatrice des élections en RD Congo.

C'est donc désormais dans le bâtiment de l'ex-Assemblée régionale à Mbandaka que la Coordination provinciale de la CEI a élu domicile. Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, au même moment, la CEI/Equateur recevait un véhicule tout terrains 4 X 4, pour ses déplacements.

Ces acquisitions constituent un pas supplémentaire vers l'organisation des élections en RD Congo et à l'Equateur. Pour le coordonnateur provincial, *"le véhicule va nous permettre d'être plus présents sur le terrain, et donc d'accroître nos efforts en matière de sensibilisation sur le processus électoral"*.

"Accélérer la sensibilisation des populations".

Toutes les populations de l'Equateur ne sont pas logées à la même enseigne en matière de sensibilisation. A Bumba, par exemple, les populations se plaignent d'être tenues écartées de la route des opérations qui mènent aux élections. Selon Norbert Gongu Lisasi, un activiste des Droits de l'Homme et Président du Comité de lutte contre les tracasseries de cette localité, les habitants de Bumba ne savent presque rien de la préparation des prochaines élections. A ce jour, ajoute-t-il, aucune mission de la CEI ne s'est rendue dans ce Territoire : *"Depuis le début de cette année 2005, la préparation des gens aux élections, à Bumba, n'existe pas. Cette commission qui existe au niveau de la République et partout ailleurs n'a jamais foulé le sol de Bumba. En tout cas, il n'y a rien"*. C'est ainsi qu'il appelle à une décentralisation de toutes les institutions qui existent au niveau du gouvernement central ou au niveau des provinces.



" Tous concernés ".

A cette difficulté s'ajoute l'absence de radios communautaires pour mener une éducation électorale. Autant dire que la CEI a du pain sur la planche. Mais seule, la CEI ne saurait toucher toutes les couches de la population. La sensibilisation de la population au processus électoral est une affaire commune ; c'est chacun, dans son milieu, son domaine et sa communauté qui doit promouvoir les élections, et inviter les populations à prendre une part active dans leur réussite. C'est ainsi qu'à Mbandaka, par exemple, la Mairie sensibilise les femmes vendeuses dans les marchés ; la CEI elle-même n'hésite pas à se rendre dans les écoles et les églises pour parler aux élèves et aux fidèles qui sont aussi des électeurs potentiels. Ces efforts sont relayés depuis le début du mois d'avril dernier par les acteurs non-étatiques de la Ville. Différentes associations, ONGs et des organisations de la société civile ont en effet signé avec la CEI/Equateur un accord de partenariat. Au terme de celui-ci, ces partenaires non-étatiques s'engagent à appuyer les efforts de la CEI dans sa campagne d'éducation civique électorale auprès de la base.

Beaucoup de chemin reste encore à parcourir pour la CEI à l'Equateur, où à ce jour, aucun des six bureaux de liaison n'a encore ouvert ses portes !

Jean-Tobie Okala



Echos des provinces

Katanga :

" Enseigner le processus électoral par la technique de l'image "

Eduquer les femmes des zones rurales de Lubumbashi et en langue Swahilie: Le système utilisé était original : Les images photos et vidéos des urnes, des ballots, de l'isoloir ou encore d'une maman en train d'insérer le bulletin de vote dans une urne.



Cette session a été initiée par l'ONG Concertation des femmes pour la Démocratie et la Paix à Lubumbashi (CFDP), qui a sillonné les contrées éloignées de la ville. Par cette technique imagée, l'ONG voulait diffuser le message aux femmes rurales qui n'ont autrement pas accès à l'information. Celles-ci venaient par milliers aux rencontres. La soif de connaître était lisible sur leurs visages.

La CFDP était partie du constat selon lequel à l'approche des élections, la femme rurale est contrainte de trouver elle-même les informations sur le processus électoral. Il s'est agi donc pour cette ONG de combattre l'ignorance de l'éducation électoral et d'organiser les femmes pour leur représentation politique. La sensibilisation a duré une semaine et a pu atteindre les milliers de femmes dans les quartiers ruraux et périphériques.

Sept communes ont été ciblées: la commune de la Katuba, de la Kenya, de Kamandolo, de la Rwashi, du Campemba et de la commune annexe. Odette Mwamba de cette jeune ONG a confié que sa satisfaction était " *au delà des attentes car un peu moins de 10.000 femmes ont été formées pour ce premier tour* ". Pour elle, l'engouement suscité doit être pérennisé en organisant dans des zones beaucoup plus éloignées de Lubumbashi d'autres séances d'éducation

Alex Essome

Kasai Oriental

La Section Electorale de la Monuc en Action

La Section électorale de la Monuc au Kasai Oriental a mené plusieurs missions de terrain afin de consolider les acquis et progrès dans la préparation des élections dans cette province.

Depuis le lancement officiel de la campagne de sensibilisation sur la loi portant identification et enrôlement des électeurs, le Bureau de Représentation Provinciale/CEI/Kasai Oriental et la Section Electorale ont mis au point un plan de communication ayant pour objectif la sensibilisation des populations sur ces opérations préélectorales de grande importance. Ce plan prévoit une série d'émissions sur les ondes des radios locales qui, tout en présentant la CEI et son rôle dans le processus électoral, vulgarisent auprès des auditeurs la loi portant sur l'identification et l'enrôlement des électeurs.

Dans le même souci de vulgarisation de cette loi, la Section Electorale et les membres du BRP ont eu une communication respectivement avec les étudiants du Centre universitaire de Mbuji-Mayi, de l'ISP de Mbuji-Mayi, avec ceux du Centre Universitaire de Lodja ainsi qu'avec les représentants de la société civile et des partis politiques de Mwene-Ditu.

Au vu de l'empressement des populations de cette région pour les élections, la recherche d'un cadre de communication adéquate afin de fournir la bonne information à la population est de première importance.

Suite page 8



Equateur:

Sensibilisation au processus électoral à Gbadolite

Le mandat de la MONUC, le processus électoral, étaient au centre d'une conférence animée le 2 mai à Gbadolité, par la section de l'Information publique de la MONUC/Mbandaka.

Plus de deux cent personnes issues de la société civile, des ONGs, associations de femmes et de jeunes, ainsi que d'autres corporations y ont pris part. Cette rencontre, une première dans la ville de Gbadolité, intervient au lendemain du dépôt par la Commission Electorale Indépendante (CEI) d'une requête pour demander aux deux chambres du parlement une prolongation de la transition qui doit être sanctionnée par la tenue d'élections générales.

"Nous sommes conscients que la MONUC a fait de gros efforts dans le processus de paix en RDC notamment en ce qui concerne l'avancement du processus électoral. Notre pays a trop souffert de la guerre, de la division. Nous encourageons la MONUC à poursuivre ses efforts pour que des élections libres et transparentes aient lieu pour la première fois dans notre pays ", a déclaré le maire de la ville de Gbadolité, Kapalata Te Geyoro, facilitateur de la rencontre. Il a saisi cette occasion pour exhorter ses compatriotes à prôner l'esprit de paix et de dialogue, même en cas de prolongation de la transition.

Pour sa part, le représentant de la CEI à Gbadolité, M. Koya Konzi, s'est à son tour exprimé sur la légalité du report des élections : "L'article 196 de la Constitution de la Transition stipule que la transition peut être prolongée pour une durée de six mois renouvelable une seule fois, si les circonstances l'exigent. Nous devons donc respecter cette constitution en faisant preuve de sagesse, pour que la RDC réussisse à organiser des élections libres et transparentes ".



"Il est important de souligner que la MONUC ne se substitue pas au gouvernement congolais. Elle lui apporte son appui dans l'organisation des élections ", a tenu à rappeler le représentant du bureau de l'Information publique de la MONUC.

Malgré ces précisions, la confusion persistait dans les esprits : " Que fait la MONUC pour faire respecter le délai de la transition ? ", une question parmi tant d'autres qui reflète l'impatience des Congolais de voir ces élections se tenir, mais qui invite les membres du gouvernement et de la CEI à multiplier leurs efforts pour répondre à cette attente.

Samy Passalet

Kasaï Oriental:

La Section Electorale en Action (Suite de la page 7)

La logistique électorale occupe une place de choix dans les activités menées par la SE et le BRP ces dernières semaines. La situation des centres d'inscription, l'inspection des entrepôts dans les districts, la collecte des données sur les établissements hôteliers, l'état de l'infrastructure de communication et le réseau routier ont également meublé les différentes missions de la SE/BRP.

D'un bout à l'autre du Kasaï Oriental le peuple veut les élections. Il revient donc à chacun et à tous d'exécuter les tâches qui lui incombent afin de conduire ce peuple à des élections dignes de ses attentes.

Section électorale Monuc/Kasaï Oriental



Le peuple Congolais au Kasaï Oriental reclame les élections



Actualités

Une mission composée des représentants du Département des Affaires électorales et du Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, de New York, a séjourné en début du mois d'avril en République Démocratique du Congo.

L'objectif de la mission était d'évaluer l'état d'avancement des préparatifs des élections en RDC en vue de contribuer au rapport du Secrétaire général qui sera soumis au Conseil de Sécurité au cours du mois de mai 2005. Ce rapport met l'accent sur les aspects logistiques et sécuritaires du processus électoral.

La délégation a souligné l'importance de clarifier les différentes séquences du processus et a exhorté la communauté internationale à exercer plus de pression sur les différents acteurs du Processus Electoral (Partis Politiques, Espace Présidentiel et Parlement).

Le Comité international d'accompagnement de la Transition (CIAT) s'est réjoui du lancement, le 27 avril dernier, des tests de validation de l'équipement pour l'identification et l'enrôlement des électeurs. Le CIAT considère que ces tests marquent le démarrage effectif du processus d'identification et d'enrôlement des électeurs en vue des futures échéances électorales. Il lance un appel au Gouvernement et au Parlement de la Transition pour parachever la mise en place des derniers éléments du cadre législatif des élections et à apporter leur appui le plus actif aux opérations de la Commission Electorale Indépendante.

Un séminaire de formation électorale, initié et organisé en collaboration avec le forum des Commissions électorales des pays de la SADC, ayant pour objectif de renforcer les capacités des membres et agents de la CEI, s'est tenu du 4 au 7 avril à Kinshasa. Ont participé à ce séminaire d'échange d'expériences, des représentants des Commissions électorales de l'Afrique du Sud, du Lesotho, du Malawi et du Burundi ainsi que des experts internationaux. Y ont également pris part, les experts de la Communauté internationale, les membres de l'Assemblée plénière de la CEI, de son Bureau National des Opérations ainsi que de son personnel technique.

Ce séminaire visait le renforcement des capacités des membres et agents de la CEI et l'échange d'expériences. Le Ministre de l'intérieur présent à la cérémonie d'ouverture du séminaire a réitéré la détermination du gouvernement de la Transition à contribuer à l'aboutissement heureux du processus référendaire et électoral.

La population de Bena-Leka sensibilisée aux élections

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation sur l'inscription et l'enrôlement des électeurs, le bureau de la Commission électorale indépendante du Kasai occidental s'est rendu dans le territoire de Demba au Nord-Est de Kananga, chef-lieu du Kasai occidental. C'était au début du mois d'avril.

Dans la localité de Bena-Leka, à environ 130 Km de Kananga, l'équipe a été agréablement surprise de constater que la société civile de cette localité s'employait à sensibiliser la population sur la réussite des élections. Pour cette société civile locale, il faut éviter la précipitation. Elle a donc tenu à rappeler que les conditions matérielles et juridiques n'étaient pas encore toutes réunies, mais que les élections doivent se tenir dans le délai constitutionnel.

"Nous allons aider notre population à emboîter nos pas, à pouvoir comprendre aussi. Qu'ils s'engagent et qu'ils sachent que ce n'est pas seulement le 30 juin. On peut aussi accorder un temps pour que les élections se préparent, puisque nous aspirons tous à un état de droit", a déclaré Jean-Marie Mbowa, membre de cette société civile.

Auparavant, la CEI, appuyée par la section électorale de la Monuc/Kasai Occidental, s'était arrêtée à Demba à 65 Km de Kananga. Pierre Shindani chargé de l'éducation civique au Bureau de représentation provinciale (BRP/Kasai Occidental), a demandé à la population de faire un choix judicieux au moment des élections. *"Il faut choisir quelqu'un qui s'occupe de vos intérêts, quelqu'un qui peut vous amener la paix. Il ne faut pas choisir quelqu'un parce qu'il vous a donné un savon, ni pour un pagne. Il faut élire une personne qui s'occupera de vos intérêts et ceux du pays".*

Marie-chantal Lumba

Cap Sur Les Elections est une publication de la Division de l'Information Publique de la Monuc, en collaboration avec la Division Electorale

Conception et réalisation: Nana Rosine Ngangoué

Contact : ngangoue@un.org

Téléphone: 0818906393